

# DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 04 novembre 2015

Présents : DRAMAIX Jean-Guy, CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal,  
DUMAS Marc, ETIENNE Pierre, MILLET Jérôme, BLAIN Bruno, THIRIOT  
Christian, FRADETTE Benoit, MARCHAL Laurence.

Excusé : BERARD Patrick (a donné pouvoir à ETIENNE Pierre)

Présence de Monsieur Daniel PEYRE (Bureau d'étude Cereg)

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

### 1. Assainissement :

\* Achat d'un terrain pour accueillir la station d'épuration "Jonchiers - Propiac":

- 4 propositions de terrains évoquées

- dans l'éventualité de pose d'une pompe de relevage : le conseil municipal ne souhaite pas investir dans cette pompe.

- Choix éventuel du terrain "abricotiers" ou de la vigne de Mr TORTEL : le conseil municipal autorise Mr le Maire à poursuivre les discussions avec les différents propriétaires.

\* Présentation du dossier demandes de subventions :

- Plan de financement sur le projet global (exposé par Daniel PEYRE)  
(Hypothèse de plan de financement) :

Station épuration : - Agence de l'eau : 30 %

- Département : 10 %

Réseau : - Agence de l'eau : 30 % sur le réseau de transport

- Département : 50 %

Autofinancement : 200 000 €

Emprunt : taux de 3 % sur 25 ans

taux de 0 % pour la TVA

Coût total (Hypothèse) : 1 459 959 €

Subventions : 859 550 €

à notre charge : 600 000 €

- Délibération : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les demandes d'aides financières auprès de l'Agence de l'eau et du Département.  
Adoptée à l'unanimité.

### 2. Carte communale :

Présentation du dossier et discussion.

Décision reportée, souhait du conseil d'engager au sein de la commission urbanisme une étude préalable sur la répartition des zones constructibles ou non sur le territoire de la commune. La décision d'adhérer au groupement de

commande réalisé par la Communauté de Communes du Pays de Buis sera prise à l'issue de ce travail.

3. Taxe d'aménagement :

Le taux appliqué est de 3 % actuellement. Demande de prolongation pour 3 ans au taux de 3 %. Adopté à l'unanimité.

4. Schéma de Coopération Intercommunale :

Regroupement des 4 communautés de communes : Nyons, Rémuzat, Séderon et Buis.

Délibération : pour : 2, abstention : 9.

5. Point sur dossiers urbanisme :

Demande de permis de construire :

- Demande de Mr SOILLE : pour maison et piscine, Avis favorable.
- Demande de Mr TECHEDE : pour habitation, Avis du conseil : analyse de sol qui garantie la pérennité de l'ouvrage à exiger auprès de Mr TECHEDE.

6. Questions diverses :

Compte-rendu réunion RAO du 29/10/2015 : Pierre ETIENNE présente les travaux prévus à l'antenne de MERINDOL sur le réseau de pompage et de canalisation pour améliorer la distribution de l'eau sur Beauvoisin.

Vu pour être affiché le 09 novembre 2015 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 09 novembre 2015

Le Maire, Christian THIRIOT

